



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
Bureau des Elections et de la Citoyenneté
Affaire suivie par M. PUCHOIS
☎ 03.21.21.21.54
✉ : christophe.puchois@pas-de-calais.gouv.fr

ARRAS, le 16 mai 2014

SIGNALÉ

LE PREFET DU PAS DE CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires
(copie est adressée à Madame et Messieurs
les Sous-Préfets et à M. le Président de l'Association des Maires)

**OBJET : Election des représentants français au parlement européen le 25 mai 2014
Propagande électorale des candidats / Désignation des délégués des candidats.**

REF : Ma circulaire du 6 mai 2014.

P.J. :

- Etat des quantités de bulletins de vote fournis par les candidats ;
- Bulletins de vote diffusés sur internet ;
- Etat des délégués départementaux désignés par les candidats.

Je vous adresse ci-joint un état des quantités de bulletins de vote qui seront fournis par les candidats aux mairies ainsi que la liste des délégués départementaux de candidats qui ont été portés à ma connaissance. Je vous transmets également les précisions du Ministère de l'Intérieur relatives au vote blanc et à la disposition des bulletins de vote sur les tables de décharge dans les bureaux de vote.

1- Propagande électorale des candidats :

Je vous précise que plusieurs listes de candidats ont déposé une propagande incomplète ou ne diffuseront leur bulletin de vote que sur internet. Le tableau joint vous précise le nombre de bulletins de vote qui devront être affectés à chaque bureau de vote.

Vous trouverez ci-joint également les bulletins de vote des listes qui ont mis en ligne leur bulletin sur internet :

- « *Féministes pour une Europe solidaire* »
- « *Europe décroissance Nord-Ouest* » ;
- « *Espérento langue commune équitable pour l'Europe* » ;
- « *Communistes* ».

Ces bulletins ont été validés par la commission de propagande.

Il conviendra de fournir un exemplaire de ces bulletins de vote à chaque président de bureau de vote afin de vérifier, lors du dépouillement des votes, la conformité des bulletins de vote téléchargés avec ceux validés par la commission de propagande.

Je vous rappelle que pour être valides, les bulletins de vote téléchargés doivent satisfaire aux prescriptions de l'article R30 du code électoral qui dispose que « *les bulletins doivent être imprimés en une seule couleur sur papier blanc, d'un grammage compris entre 60 et 80 grammes au mètre carré, et avoir le format suivant : 148mm x 210mm (A5) en paysage.* ».

Les bulletins téléchargés qui ne répondent pas à ces conditions devront être considérés comme nuls lors du dépouillement.

Par ailleurs, je vous informe que la liste « *Féministes pour une Europe solidaire* » déposera par ses soins des bulletins de vote, destinés aux bureaux de vote, le vendredi 23 mai et le samedi matin 24 mai 2014 dans quelques mairies du Pas-de-Calais (pour les 5 ou 6 communes les plus peuplées du département). Les candidats de cette liste contacteront préalablement ces mairies afin de fixer une date de dépôt de leurs documents.

2- Délégués départementaux des candidats :

Vous trouverez ci-joint la liste des délégués départementaux désignés par les candidats et qui ont été portés à ma connaissance.

3- Vote blanc :

Suite à l'adoption de la loi n° 2014-172 du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections, les bulletins blancs sont désormais exclus du champ des bulletins nuls. Ils sont à présent **décomptés séparément** et annexés au procès-verbal.

Les bulletins blancs sont mentionnés dans les résultats du scrutin mais ne sont en aucun cas pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

Aux termes de l'article L. 65 du code électoral, sont considérés comme bulletins blancs non seulement les bulletins vierges sur papier blanc, exempts de toute marque, mais également les enveloppes vides ne contenant aucun bulletin.

Pour être considérés comme bulletins blancs, les bulletins papier devront respecter le format et le grammage imposés par l'article R. 30 du code électoral, c'est à dire avoir un grammage identique à ceux des autres bulletins de vote compris entre 60 et 80 grammes au mètre carré et être d'un format 148mm/210mm, c'est à dire un format A5.

Les bulletins vierges ne respectant pas ces conditions seront considérés comme nuls.

Seront de même comptés comme nuls les bulletins vierges sur un papier d'une autre couleur que blanc, ce qui comprend notamment les bulletins gris ou beige ou les bulletins sur un papier blanc avec des lignes ou du quadrillage. Seront également comptés comme nuls les bulletins sur papier blanc portant toute mention, y compris la mention "bulletin blanc" ou "vote blanc".

Dans la mesure où l'électeur peut voter blanc par une enveloppe vide, il n'appartient pas aux communes de mettre des bulletins vierges à disposition des électeurs dans les bureaux de vote.

4- Disposition des bulletins de vote sur les tables de décharge :

Les bulletins de vote sont normalement disposés suivant l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage résultant du tirage au sort et dans le sens de circulation de l'électeur. Il s'agit toutefois d'un **simple usage, aucune disposition réglementaire n'existant en effet en la matière.**

Afin de faciliter la prise des bulletins par les électeurs et d'éviter toute contestation, je vous invite à disposer les bulletins sur deux lignes, en respectant l'ordre du tirage au sort.

Mes services restent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires que vous souhaiteriez.

Je vous remercie de votre concours et des dispositions que vous prendrez afin d'assurer le bon déroulement du scrutin.

Pour le Préfet
Le secrétaire général


Anne LAUBIES

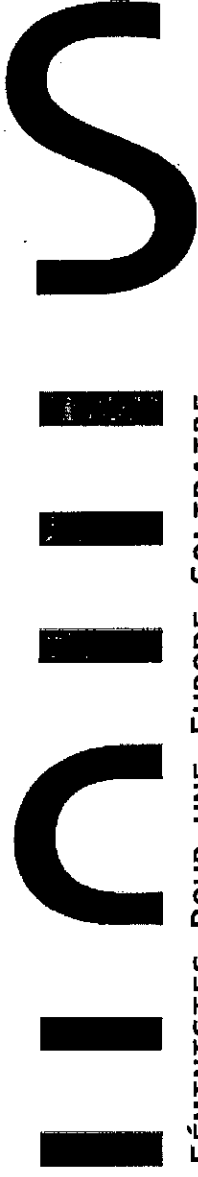
ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN

ETAT DES QUANTITES DE BULLETINS DE VOTE TRANSMISES PAR LA COMMISSION DE PROPAGANDE PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS

N° de panneau	NOM DE LA LISTE	Tête de liste	Pourcentage
1	Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs	Eric PECQUEUR	100 %
2	Liste Europe Ecologie	Karima DELLI	100 %
3	Féministes pour une Europe solidaire	Lisa PLEINTEL	DEPOT PAR CANDIDAT EN MAIRIE LE SAMEDI 24 - QUANTITE INCONNUE
4	Radicalement Citoyen	Damien COURCOUX	2 % (15 bulletins par bureau)
5	Citoyens du vote blanc	Sophie ALLIGIER	9 % (60 bulletins par bureau)
6	Pour une Europe des travailleurEs et des peuples Envoyons valser l'austérité et le gouvernement	Christine POUPIN	100 %
7	Europe décroissance Nord-Ouest	Tristan DUVAL	0% - bulletin téléchargeable
8	U P R	François-Xavier GRISON	100 %
9	Non à l'austérité . Pour l'humain d'abord Liste du Front de Gauche	Jacky HENIN	100 %
10	Nous Citoyens	André-Paul LECLERCQ	100 %
11	UDI-MODEM les les européens. Liste Soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo	Dominique RIQUET	100 %
12	Choisir notre Europe	Gilles PARGNEAUX	100 %
13	Nouvelle Donne	Arthur DEVRIENDT	100 %
14	Espérento langue commune équitable pour l'Europe	Christine PIETERS	16 % (100 bulletins par bureau)
15	Pour la France , agir en Europe avec Jérôme LAVRILLEUX	Jérôme LAVRILLEUX	100 %
16	Liste Bleu Marine. Oui à la France , Non à Bruxelles	Marine LE PEN	100 %
17	Europe Citoyenne	Chantal SAYARET	20 % (140 bulletins par bureau)
18	Parti fédéraliste européen	Cédric SUZANNE	10 % (70 bulletins par bureau)
19	Debout la France ! Ni système ni extrêmes Avec Nicolas DUPONT-AIGNAN	Jean-Philippe TANGUY	100 %
20	Communistes	Louis-Daniel GOURMELEN	0% - bulletin téléchargeable
21	Les pirates pour une Europe des citoyens	Didier URSCHITZ	10 % (70 bulletins par bureau)
22	Force Vie Nord Ouest	Cyril BRUN	45 % (320 bulletins par bureau)

Liste Féministes Pour une Europe Solidaire

- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| 1 - Mme Lisa PLEINTEL | 8 - M. Benoît DE HAAS | 15 - Mme Mariette LAURENT |
| 2 - M. Yves DELOISON | 9 - Mme Léa COLIN | 16 - M. François BOURDON |
| 3 - Mme Marie-Christine LECOMTE | 10 - M. David GUITTON | 17 - Mme Florence MONTREYNAUD |
| 4 - M. Pascal TAINIGNIES | 11 - Mme Inès BERNARD | 18 - M. Henri RUDEWICZ |
| 5 - Mme Alice LOFFREDO | 12 - M. Olivier MANCERON | 19 - Mme Edith BRASSART |
| 6 - M. Lucas CHUFFART | 13 - Mme Sonia YEZID | 20 - M. Paul DUBOIS |
| 7 - Mme Yvonne MORANTIN-KERAUDREN | 14 - M. Bernard FAUTREZ | |



FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE

Élections Européennes du 25 mai 2014

EUROPE DÉCROISSANCE *Nord-Ouest*

Partage, éducation populaire, autonomie, sobriété

- | | | |
|-----------------------------|---------------------|-----------------------|
| 1-Tristan DUVAL | 8-Hélène SALAZAR | 15-Antoine CAPPELLE |
| 2-Armelle DESPREZ | 9-Louis DESCAMPS | 16-Sylvie FRUCHART |
| 3-Stéphane MADELAINE | 10-Laetitia VIDAL | 17-Dominique CHOMBEAU |
| 4-Christine POILLY | 11-Pierre ROSE | 18-Morgane VAUTHIER |
| 5-Olivier BOULY | 12-Elise GAUTHIER | 19-Jérémy MONCHEAUX |
| 6-Virginie RENARD | 13-Bertrand SION | 20-Morgane BOUYER |
| 7-Aurélien AMBACH-ALBERTINI | 14-Anne-Maude BAZIN | |



**EUROPE
DÉCROISSANCE**

DECROISSANCE-ELECTIONS.FR

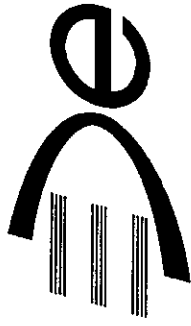
Espéranto

Langue commune équitable pour l'Europe

Circonscription Nord-Ouest

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 01 Christine Pieters | 11 Anne Leleu |
| 02 Jacques Borie | 12 Christian Levesque |
| 03 Lucie Labreuille | 13 Sylviane Lafargue |
| 04 Vincent Peingnez | 14 Claude Bodson |
| 05 Morgane Jourdain | 15 Simone Thomasse |
| 06 Matthieu Lecesne | 16 Bernard Dufresne |
| 07 Céline Bernard | 17 Françoise Arthur |
| 08 Olivier Leroux | 18 Jean-Claude Roy |
| 09 Dorine Francheteau | 19 Sabine Peingnez |
| 10 Franck Barske | 20 Marc Anselmi |

Liste présentée par :



Europe
Démocratie
Espéranto

Soutenue par :

EUROPE
—
LIBERTE



Election des représentants au Parlement Européen du 25 mai 2014

Région NORD-OUEST

NON à l'Europe Capitaliste

Liste conduite par **Louis Daniel Gourmelen**

et présentée par **Communistes &**

- 1 Louis Daniel Gourmelen, *ouvrier électricien*
- 2 Jocelyne Le Magoero, *comptable*
- 3 Michel Bertin, *ouvrier*
- 4 Annette Le Roux, *fonctionnaire*
- 5 Jean Vince, *électricien*
- 6 Jacqueline Tancelin, *bibliothécaire*
- 7 Didier Bergar, *technicien*
- 8 Nicole Laporte, *aide-soignante*
- 9 Christian Poix, *ouvrier*
- 10 Claire Mitermite, *infirmière d'Etat*

- 11 Laurent Poix, *cheminot*
- 12 Monique Chauvin-Guignard, *employée*
- 13 Rémi Aillaud, *fonctionnaire*
- 14 Isabelle Malzieu, *assistante de vie sociale*
- 15 Georges Marchand, *ouvrier*
- 16 Corinne Montalescot, *cadre*
- 17 Denis Lemercier, *maître de conférence*
- 18 Marie Françoise Dalleau, *employée de la Poste*
- 19 Michel Bernard, *ouvrier*
- 20 Jeannette Guet, *employée*

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN
DU 25 Mai 2014**

**ETAT DES MANDATAIRES DEPARTEMENTAUX
DESIGNES PAR LES LISTES DE CANDIDATS**

- Pour la Liste :

« Lutte Ouvrière faire entendre le camp des travailleurs » conduite par M. Eric PECQUEUR
M. Michel DARRAS, 30 rue Devocelle 62300 LENS

- Pour la Liste :

« Liste Bleu Marine. Oui à la France, Non à Bruxelles » conduite par Mme Marine LE PEN
M. Laurent BRICE, 1, Rue Jean-Jacques Rousseau 62110 HENIN BEAUMONT

- Pour la Liste :

« Pour la France. Agir en Europe avec Jérôme LAVRILLEUX »
Mme Yvette MERVEILLE